Déchèterie d'Achères

Accessible aux particuliers uniquement.

Description

Communes concernées :

Les habitants des 73 communes ont accès à l'ensemble des 11 déchèteries du territoire.

Jours et horaires d'ouverture à compter du 1er janvier 2023

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre)

• Mardi: 13h30 - 18h

• Du mercredi au samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

• Dimanche: 9h - 12h

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars)

• Mardi: 13h30 - 17h

Du mercredi au samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

• Dimanche: 9h - 12h

Ouvert les jours fériés sauf le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

Conditions de dépôt

A noter que ne sont pas autorisés :

- les véhicules équipés de bennes basculantes (camion plateau, etc.)
- les véhicules de plus de 1m90 de hauteur
- les remorques égales ou supérieures à 500kg

Justificatifs à présenter pour les particuliers

 Badge ou justificatif de domicile de moins de 3 mois Pièce d'identité

Dépôt exceptionnel (déménagement, décès):

La demande de dépôt exceptionnel doit être sollicitée 2 jours ouvrés avant la date souhaitée via le <u>formulaire en ligne</u>.

Déchets acceptés :

Déblais/gravats, déchets verts, encombrants, bois, cartons, métaux, huiles de vidange, huiles de friture, piles/accumulateurs, pneumatique, DEEE, lampes, mobilier, DDS, papiers, verres

Adresse

Adresse Chemin des Hautes Plaines Code postal 78260 Commune Achères

Contactez la plateforme téléphonique INFO déchets au 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

<u>Demande de dépôt exceptionnel</u>
<u>Demande de badge d'accès à la déchèterie (particulier)</u>
<u>Demande de bac déchet pour habitat individuel</u>

Demande de bac déchet pour habitat collectif Règlement des déchèteries à compter du 12/10/2023